

Suspension des négociations !!!!

Février 2018

Comité Social et Economique (CSE) où en sommes-nous ?

Rappel de la chronologie des négociations :

- **19 Décembre 2017** : lecture commune Organisations Syndicales (OS) / Entreprise des ordonnances Macron.
- **17 Janvier 2018** : remise à l'Entreprise du projet d'accord unitaire proposé par les OS.
- **30 Janvier 2018** : réception par les OS du projet d'accord de l'Entreprise : **aucune des propositions des OS n'est retenue. Mais l'Entreprise confirme la suppression de 90% des représentants du personnel.**
- **02 Février 2018** : seconde table ronde pendant laquelle l'entreprise menace d'une décision de la DIRECCTE (*), chargé de trancher en cas de désaccord.

Les OS quittent la table ronde et suspendent les négociations.

- **Le 06 Février 2018** : lettre unitaire (**) des OS au Directeur des Ressources Humaines Mr RAINAUD demandant pour reprendre les négociations.
 - ☐ Une négociation sérieuse et responsable sur : le découpage des CSE, la mise en place de Comité de Proximité SSCT sur les périmètres UO et UP et le maintien d'une instance de représentation de droit statutaire
- **Le 08 Février 2018** : lettre unitaire des OS à la ministre des transports (**) pour demander une audience afin d'exposer les enjeux et les risques de la situation. Et rédaction d'un tract unitaire (ci-joint)

L'UNSA Ferroviaire de Normandie vous rendra compte des évolutions au fur et à mesure des avancées du dossier.

(*) DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

(**) Disponible sur demande à l'UR

UNSA Ferroviaire de Normandie
11 rue de Buddicum
76300 Sotteville les Rouen
Tél : 02 35 72 74 82 •
ur.normandie@unsa-ferroviaire.org

